



**PRÉFET
DE LA SARTHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Coordination
des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial**

**Bureau de l'Environnement et de
l'Utilité Publique**

Commune de Cherré-AU

REGISTRE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Objet de la consultation :

Demande d'ENREGISTREMENT auprès du préfet de la Sarthe, présentée par la SAS CHARCUTERIE DU MOULIN, dont le siège social se situe 14 rue de la Tuilerie – 72400 Cherré-Au, en vue d'obtenir une décision d'enregistrement au titre de la rubrique 2221 de la nomenclature des installations classées pour l'environnement, afin d'augmenter la production de son unité de fabrication de produits charcutiers et de produits appertisés, située 14 rue de la Tuilerie sur la commune de Cherré-Au.

Le projet prévoit d'atteindre 22 tonnes/jour de matières premières d'origine animale traitées par l'unité de production.

Les objectifs d'activité ne nécessitent pas de modifier les installations de production et les locaux du site actuel. Ils entraîneront une augmentation des effectifs passant de 46 personnes à 90 personnes à terme ainsi qu'un renforcement des approvisionnements et des expéditions.

L'augmentation de la production n'aura pas d'impact sur le volume rejeté. Ce dernier ainsi que les caractéristiques des effluents correspondront aux rejets autorisés par la convention de déversement.

Les communes concernées par le rayon d'affichage d'1 km autour de l'installations sont : Cherré-Au et Cormes.

Les prescriptions générales du régime de l'enregistrement pour la rubrique 2221 sont fixées par l'arrêté ministériel du 23 mars 2012 modifié.

En exécution de l'arrêté préfectoral n° DCPPAT 2026-0156 du 15 juillet 2026

je soussigné(e), M.

Maire de Cherré-Au

ai ouvert le présent registre côté et paraphé contenant 16 pages, pour recevoir du vendredi 14 août 2026 au lundi 14 septembre 2026 inclus, les observations du public aux jours et heures d'ouverture de la mairie, suivants :

Les lundi - mardi - jeudi - vendredi : de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Le mercredi : de 08h30 à 12h30

(à l'exception des jours fériés et de fermeture exceptionnelle de la mairie au public)

(sous réserve de modification des horaires de la mairie)

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

This image shows a single page of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

This image shows a full page of blank, lined paper. It features approximately 28 horizontal blue or grey lines spaced evenly apart, typical of notebook paper. The lines extend across the entire width of the page, leaving small margins at the top and bottom. There are no vertical lines, text, or other markings on the page.

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

This image shows a full page of blank, lined paper. It features approximately 28 horizontal blue or grey lines spaced evenly apart, typical of notebook paper. The lines extend across the entire width of the page, leaving small margins at the top and bottom. There are no vertical lines, text, or other markings on the page.

[illegible]

[illegible]

This image shows a full page of blank, lined paper. It features approximately 28 horizontal blue or grey lines spaced evenly apart, typical of notebook paper. The lines extend across the entire width of the page, leaving small margins at the top and bottom. There are no vertical lines, text, or other markings on the page.

[illegible]

Le délai étant expiré,

Je, soussigné(e), _____ déclare clore le
présent registre

qui a été mis à la disposition du public,

du _____ au _____

===== Les observations ont été consignées au registre

par _____ personnes (pages n° _____).

A _____ le

Cachet et Signature

Le présent registre est adressé par mes soins,

le

à Monsieur le préfet de la Sarthe